

DELIBERATION N°2025/13REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE**Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 11**SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025**

Présents : José NUNES, Maire, M. Christophe MAURIES, premier adjoint, Mme Marie-Florence FARAL, deuxième adjointe, M. Didier MAHOUX, troisième adjoint, M. Thierry CAUSSE, M. Pierre MONTENEGRO, M. Mathieu LAFON, M. Julien AMALRIC, Mme Laura GANSEMAN, Mme Catherine AURIOL, M. Thierry ZANARDO, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjoint à M. Didier MAHOUX, troisième adjoint et M. Nicolas CAUSSE à M. Thierry ZANARDO.

Excusées sans pouvoir : Mme Hélène VA, Mme Sabine GORSSE

Date de la convocation : 02/04/2025

Date d'affichage : 02/04/2025

Madame Marie-Florence FARAL est nommée **secrétaire de séance**.**OBJET : Vote du budget primitif 2025.**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal le projet de budget primitif 2025 pour la commune, équilibré comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	626 140.75 €	626 140.75 €
Section d'Investissement	589 623.71 €	589 623.71 €
TOTAL	1 215 764.46 €	1 215 764.46 €

Le Conseil municipal, vu le Code général des collectivités territoriales, après avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, adopte le budget primitif 2025 de la commune.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
José NUNES


La secrétaire de séance,

